

ACTIF.

Espèces.....	\$ 9,261,732	9,246,394
Billets du Dominion....	16,269,736	15,933,380
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,995,523	1,995,523
Billets et chèques d'autres banques.....	10,748,189	8,920,496
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis....
Dépôts faits à d'autres banques au Canada....	3,612,869.	3,710,484
Dû par d'autres banq. sur échanges journaliers...	223,068	173,422
Balances dues par banques étrangères.....	21,909,685	21,383,335
Balances dues par banques anglaises.....	12,782,998	11,607,741
Obligations fédérales....	5,049,617	5,049,617
Valeurs mobilières.....	31,939,562	32,032,128
Prêts sur titres et valeurs	28,815,971	28 156,434
Escomptes et avances en cours.....	234,008,496	240,568,615
Prêts aux gouvernements	2,295,050	2,772,065
Effets en souffrance.....	2,371,322	2,463,546
Immeubles.....	1,873,740	1,899,603
Hypothèques.....	544,383	567,137
Immeubles occupés par les banques.....	5,999,233	6,031,521
Autres créances.....	1,098,032	2,148,505
Totaux de l'Actif....	\$391,749,425	\$394,710,144
Augmentation.....		\$2,960,719

L'HOPITAL CIVIQUE

Comme le commun des mortels, habitants et électeurs de Montréal, le Comité des Présidents a jugé que l'hôpital civique actuellement existant était une ruine absolument impropre à sa destination et qu'un hôpital convenable devait être construit. A cet effet, il était d'avis qu'une somme de \$25,000 fût dépensée pour l'érection d'un hôpital moderne avec pavillons détachés, comme il convient pour le traitement des maladies contagieuses auxquelles il est spécialement destiné.

Mais le comité des finances ne l'entend pas de cette oreille et ne veut dépenser que \$10,000. En d'autres termes, le comité des finances ne veut pas d'un nouvel hôpital, mais consent à gaspiller en pure perte \$10,000 pour réparer ce qui est irréparable. La bicoque pompeusement décorée du nom d'hôpital civique ne tient pas debout, c'est une masure à démolir qui a déjà coûté plus \$52,000 en réparations, cependant, portes et fenêtres sont disjointes; murs et plafonds sont lézardés, en un mot la masure inhabitable pour des gens en bonne santé est un lieu assassin pour les patients.

Boîte à boodlages et à gaspillages l'hôpital civique de la rue Moreau a été condamné comme inhabitable et devra cesser d'être la boutique à jobs des temps passés.

Une somme de \$25,000 était disponible et devait servir d'après le Bureau des Présidents, à doter la Cité d'un hôpital pour les maladies contagieuses, nouveau, et surtout utilisable. Partisan des petites mesures et de la multiplicité des petites entreprises le comité des finances divise en trois parties les \$25,000; \$5,000 iraient au Parc Logan, \$10,000 à la réfection des trottoirs et enfin \$10,000 aux réparations de l'hôpital.

Pour aujourd'hui, ne parlons que

Traitement des tissus pour les fixer ou les rendre irrétrécissables.

On a déjà proposé beaucoup de moyens pour rendre les tissus de laine et les tissus mixtes irrétrécissables. Les uns laissent un toucher gras; les autres creusent et désagrègent les tissus en traitement. Aucun de ces précédés n'assure une fixité parfaite.

Ainsi on a eu recours à l'action d'un bain d'alumine ou de sulfate d'alumine, seul ou suivi d'un traitement, dans une dissolution de carbonate de soude, pour rendre irrétrécissables les tissus. D'un autre côté, on a aussi proposé l'emploi de la vapeur sur le tissu pour la fixer.

Le procédé de MM. Mathelin, Floguet et Bonnet consiste dans la combinaison de ces deux moyens; — d'une part, traitement des tissus aux sels d'alumine ou tous autres convenables; — et, d'autre part, traitement à la vapeur ou autre source de chaleur; l'action de la vapeur, ou outre de sa propriété propre de fixage, ayant pour effet de permettre l'accentuation sensible du degré de la solution des sels d'alumine et ainsi de rendre les tissus complètement irrétrécissables, sans laisse à ceux-ci de toucher gras, gélatineux ou gluant.